

Ambassade  
de la République du Bénin  
Près la Confédération Helvétique



Mission Permanente du Bénin  
Auprès de l'Office des Nations Unies et des Autres  
Organisations Internationales basées à Genève

10<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle de l'OMC  
(OMC)

PROJET  
DE DÉCLARATION DE LA DELEGATION DU BÉNIN  
PRÉSENTÉ PAR :  
Son Excellence Monsieur Pocoun Damè KOMBIENOU,  
A B-GHF 9'89 @ B8I GHF 9'9H'8I '7CAA 9F 79

La délégation du Bénin exprime ses sincères félicitations et sa haute appréciation aux Autorités kényanes et à l'ensemble de la Population du Kenya pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qu'elle lui a réservés, et pour l'excellente préparation de la Conférence Ministérielle de l'OMC.

Elle s'associe aux déclarations faites par le \_\_\_\_\_, au nom du Groupe Africain, le \_\_\_\_\_, au nom du Groupe des Pays les Moins Avancés (PMA), la \_\_\_\_\_, au nom du Groupe des Pays d'Afrique, des C

dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi effectifs des décisions adoptées, il y a deux (2) ans, à l'issue de la 9<sup>ème</sup> Conférence Ministérielle de l'OMC, à Bali.

Concernant spécifiquement le coton, les résultats sur cette question devront porter sur les deux volets commerce et développement, comme décidé à Hong Kong et confirmé à Bali.

La Délégation du Bénin remercie tous les partenaires agissant au titre de la coopération Multilatérale et Bilatérale Nord-Sud et Sud-Sud, et les exhorte à poursuivre leur assistance technique et financière pour la mise en œuvre des projets et programmes élaborés par le Gouvernement béninois.

Il s'agit de :

;

C'est le lieu de rappeler également à la bienveillante attention de la Communauté des partenaires, le projet Route du Coton dont la mise en œuvre contribuera à renforcer les capacités productives et d'exportation des pays du C4 dans le secteur du Coton et intégrer leurs économies dans les chaînes de valeurs régionales et internationales.

Il me plaît d'annoncer ici, \_\_\_\_\_, que la République du Bénin, engagée en faveur d'un Système commercial ouvert et équilibré, finalisera incessamment, le processus de ratification de l'Accord sur la Facilitation des Echanges.

La délégation du Bénin voudrait souligner tout l'intérêt qu'elle accorde à l'assistance technique et financière dont elle bénéficie, au titre du programme de Cadre Intégré Renforcé (CIR), de l'Aide pour le Commerce (APC), et d'autres initiatives.

Elle apprécie hautement la contribution du Programme de Chaire OMC auquel le Bénin participe, depuis un (1) an, et dont les résultats des travaux sont bénéfiques pour le renforcement des capacités humaines et institutionnelles, et pour la gestion efficace de la conduite des activités économiques et commerciales.

